

Nos morts

Autor(en): **Aubert, F.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **95 (1944)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cherché en vain le nom d'un forestier. Il semblerait que l'on n'a pas besoin de nos services et que la forêt, dans ce domaine, sera laissée à l'écart. Deux demandes de subside concernant le « Fonds pour publications » ont dû être écartées, celui-ci devant prochainement être mis à forte contribution. Nombreuses ont été les demandes d'obtention d'abonnements gratuits ou encore d'échanges de journaux. Ces demandes, pour diverses raisons, n'ont pas pu être admises.

Nous avons reçu aussi différentes demandes de quelques-uns de nos sociétaires. Ainsi notre comité a reçu cette proposition d'établir un règlement concernant les honoraires à prévoir pour expertises demandées par des particuliers. Notre comité examinera la question et présentera, quand il le pourra, rapport et propositions à ce sujet.

Nous traversons une période difficile. Les nombreuses « pape-rasses » que doit liquider le forestier, toutes les prescriptions et mesures dues à l'état de guerre lui fatiguent les nerfs. Tous, nous désirons un avenir meilleur et c'est cet espoir qui rend notre travail intéressant et nous permet de tenir. Tenons ferme et puisse le moment être proche où il y aura enfin moins de formulaires à remplir et où nous pourrons faire un travail productif dans la forêt, le plus bel ornement de notre belle patrie. (Trad.)

NOS MORTS

La mort de l'aviateur Paul Treu,

ingénieur forestier, 1903—5 septembre 1944, adjoint à l'Inspection des forêts
du canton de Soleure

Mort au combat pour sa Patrie

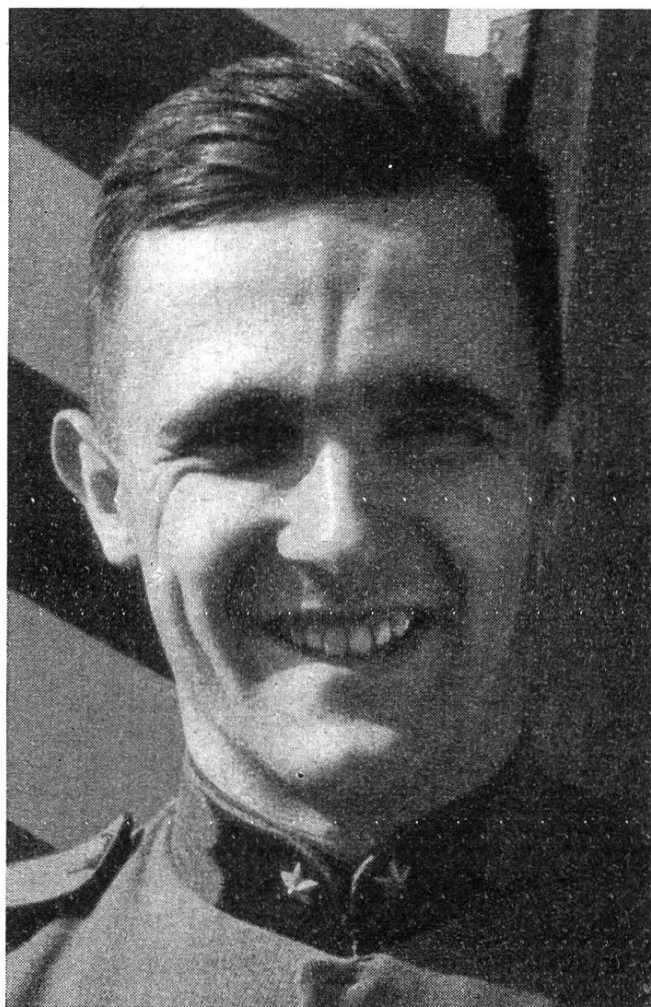
Ses hautes qualités d'officier aviateur de notre aviation de chasse étaient bien connues et appréciées. Il n'eût tenu qu'à lui de faire une brillante carrière dans l'aviation. Les offres (et quelles offres !) ne lui ont pas manqué, dans l'aviation civile comme dans l'aviation militaire. Mais Paul Treu *voulait* être forestier. Une mère aimée, perdue jadis encore bien jeune et dont il vénérât la mémoire lui avait, disait-il, « montré les beautés de la nature et donné la passion de la forêt ».

Mais il fallait l'avoir approché. Il fallait avoir découvert sa timidité de bon aloi et sa grande modestie. Il fallait avoir perçu, au hasard d'une conversation en forêt, l'ardeur du patriote, pour connaître les trésors cachés dans l'âme et le cœur de ce jeune collègue.

Une jeunesse difficile, où l'étudiant avait lutté seul pour suffire à ses besoins, avait trempé ce caractère comme aucun autre de son âge. Aussi sa vie était-elle droite et ses pensées hautes, toujours et pour tout. Son chemin était illuminé par la clarté d'un devoir constamment présent dans son esprit. Son but était double, triple même et infiniment noble : forêt, patrie, famille. Combien il se réjouissait d'avoir son

propre foyer, lui qui avait été tellement privé des joies de la famille depuis le jeune âge. Et le hasard voulut qu'il saluât le sien du haut des airs, le 4 septembre au soir, pour la dernière fois.

Broyé au combat pour son pays, Paul Treu a maintenant passé dans le clair Au-Delà. Il laisse une jeune veuve éplorée et un orphelin de deux mois. Paix à son âme dont le passage ici-bas, qui fut surtout



III Wi 9418

Paul Treu, ingénieur forestier

de peine, de travail et de douleur, reste un lumineux exemple pour ceux qui l'ont connu.

Le nom de Paul Treu, premier aviateur suisse tombé au combat pour son pays, le nom de ce jeune que nous eûmes le privilège d'approcher et d'instruire comme stagiaire, ne doit point s'oublier.

Que la forêt lui élève maintenant, sous le sapin où il est tombé, la croix du souvenir, de la bravoure et de l'honneur que sa mémoire mérite.

F. Aubert.